

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 110

Artikel: Tuer Hitler
Autor: Spinatsch, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tuer Hitler

Maurice Bavaud sera-t-il prochainement réhabilité ? Le 9 novembre 1938, ce jeune étudiant en théologie de Neuenburg manqua de décapiter le III^e Reich, avant d'être condamné à mort et exécuté à la prison de Berlin-Plötzensee en 1941. Parole à la défense.

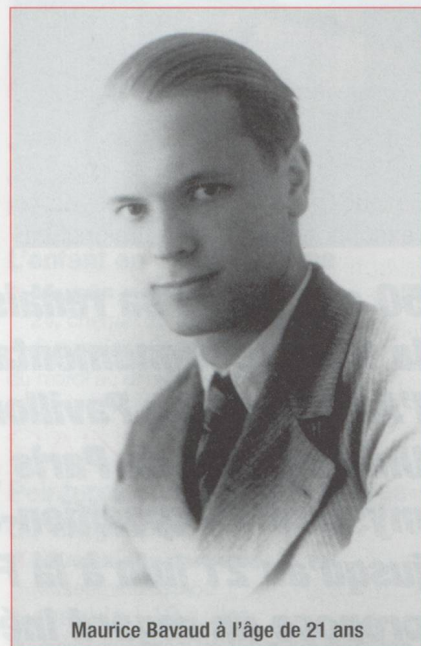
Peter Spinatsch

« **M**aurice Bavaud a peut-être senti les effets funestes qu'Hitler aurait sur le monde et en particulier sur l'Europe. Comme d'autres qui ont tenté, hélas sans succès, de mettre fin à cet épisode douloureux de l'histoire, il mérite notre reconnaissance et garde une place dans notre mémoire » : par ces mots, le gouvernement suisse a rendu hommage, 60 ans après, à Maurice Bavaud, le Suisse qui aurait pu débarrasser le monde d'Adolf Hitler le 9 novembre 1938. Qui était Bavaud ? Maurice était l'aîné de sept enfants d'une famille catholique de Neuchâtel. Son père travaillait à la poste, sa mère tenait une petite épicerie. Comme ses frères et sœurs, Maurice fréquente assidûment l'Église Rouge, avant de faire un apprentissage en dessin industriel dans la fabrique de montres Favag. De 1935 à 1938, il est séminariste chez Les Pères du Saint-Esprit à St-Illan en Bretagne. Maurice était un garçon calme et intelligent, qui vénérât Gandhi. Son oncle le surnommait le « pacifique ». Ses sœurs se rappellent qu'il mettait toujours fin à leurs disputes. Il avait le sens de l'humour, aimait naviguer à voile et dessiner. Cultivé et friand de poésie et de littérature, il détestait l'autorité. Sa sœur Hélène, de trois ans plus jeune que lui, se souvient : « Il voulait devenir missionnaire en Afrique, pour enseigner, mais aussi pour apprendre. Il n'aurait jamais dit aux Africains : vous devez tout oublier du passé pour embrasser la foi catholique. Maurice voulait donner ce qu'il avait à donner, en conscience mais aussi recevoir,

échanger, discuter, correspondre avec autrui ». Et son jeune frère Adrien : « Il était rassurant. Les problèmes matériels paraissaient toujours secondaires pour lui. Il était aussi très spirituel. Il rayonnait ».

La veille de la «Nuit de Cristal»

Un dimanche matin de septembre 1938 - il avait arrêté ses études et travaillait dans le magasin de sa mère - Maurice disparaît sans prévenir. Le procès-verbal du tribunal nazi a permis de reconstituer son parcours jusqu'au jour de l'attentat. Il se rend d'abord à Baden-Baden chez des proches parents, semble-t-il pour trouver du travail, puis achète un pistolet à Bâle, et de là prend en chasse Adolf Hitler - d'abord à Berlin, puis à Berchtesgaden et Munich. C'est là que le 9 novembre 1938, la veille de la «Nuit de Cristal», il se trouve aux premières loges d'un défilé d'Hitler, entouré de sa garde personnelle : il réussit à se poster au premier rang de la tribune d'honneur, parmi les délégations étrangères et les sympathisants nazis. Coup du destin : Maurice ne peut sortir son pistolet. Les bras levés tout autour de lui au passage du Führer l'empêchent de sortir son arme. Bavaud renonce donc à son plan. À Freilassing, il monte dans le train de Paris sans billet. Le contrôleur l'intercepte et le remet à Augsburg à la police du chemin de fer, qui trouve sur lui le pistolet et de curieuses lettres de recommandation. Longuement interrogé par la Gestapo, il finira par avouer ses plans.



Maurice Bavaud à l'âge de 21 ans

Malgré les efforts de son avocat qui plaidera non coupable - ce qui lui vaudra d'être gardé en détention et exclu du barreau du Reich - Bavaud est condamné à mort le 18 décembre 1939. Il passera dix-sept mois dans une cellule spéciale réservée aux condamnés à la peine capitale à Berlin-Plötzensee (près de 2 000 prisonniers y seront exécutés de 1933 à 1945). Pendant tout ce temps, la Gestapo n'aura cessé de l'interroger, pour essayer de démanteler un éventuel complot.

Trente mois de cachot

On sait peu de choses sur ses trente mois de détention en solitaire : la lumière aveuglante jour et nuit, le froid, les interrogatoires, la torture. Et chaque jour, dans le couloir, les pas des compagnons de la dernière heure. Il ne reste de ces épreuves que quelques lettres écrites à ses proches. Ils n'avaient aucun droit de visite. On peut être choqué encore aujourd'hui par la passivité des autorités suisses : les services de l'Ambassadeur Frölicher n'ont rien fait pour le retrouver. Les autorités suisses ont toujours refusé un échange avec des prisonniers allemands. Pendant six mois, ils dissi-

muleront à la famille de Maurice sa condamnation à mort (les parents ne l'ont appris que par une lettre de leur fils). Le père, Alfred, n'a pas cessé d'écrire, sans obtenir autre chose que des réponses administratives et faussement rassurantes. Les Nazis n'ont informé la légation suisse du verdict que deux semaines après et de la mort de Bavaud que trois semaines après l'exécution. Sans doute craignaient-ils que le geste de Maurice ne suscite des vocations. Hitler aussi s'en méfiait : il ne le nommait jamais dans ses conversations, préférant parler du «garçon de café suisse». Après l'attentat manqué, il fit même interdire dans les écoles la lecture de Guillaume Tell. Maurice décrivit ses derniers instants dans une lettre d'adieu à sa famille : *«Je lisais la démonstration de l'existence de l'âme par Descartes, quand on vint m'annoncer que cette nuit est la dernière que je passe ici-bas. J'étais loin de m'attendre à ce coup ; mais j'ai gardé un sang-froid duquel j'augure bien, jusqu'à six heures, moment où ma tête tombera. C'est un moment terrible et qui serait insupportable sans l'espérance de Dieu qui récompense les bons et punit les méchants (...) Je ne meurs pas stoïquement mais chrétienne-ment...»*

Motifs

On s'interroge encore aujourd'hui sur les raisons qui ont poussé Maurice Bavaud à tenter d'assassiner Hitler. Dans les interrogatoires menés par la Gestapo, il a parlé - était-ce pour se déculpabiliser ou sous la torture - d'un pacte avec l'un de ses camarades à Saint-Ilan. On n'a jamais pu identifier ou retrouver parmi ses anciennes connaissances ce complice.


Le fait que Bavaud ait été, à 19 ans, membre du Front National a longtemps jeté un doute sur son action. On peut considérer que c'était une erreur de jeunesse : il a quitté ce fascisme de la première heure au bout de six mois. Maurice Bavaud n'en reste pas moins celui qui a tenté d'éliminer le plus grand antisémite de l'Histoire. Comment peut-on voir en lui un fasciste après cela ?

Lors de sa déposition devant le tribunal national-socialiste - en l'absence de ses proches et de représentants suisses - Bavaud ose dire l'impensable. Face à ses bourreaux, il raconte son intention d'éliminer leur chef tout puissant. Il voyait en Hitler un danger pour l'Humanité et l'indépendance de la Suisse. Il avait sans doute aussi des raisons spirituelles - libérer les églises et les organisations catholiques du joug nazi. Il espérait servir l'humanité et la chrétienté, fidèle à son idéal de missionnaire.

Vers la réhabilitation

Longtemps, beaucoup trop longtemps, le cas de Maurice Bavaud a été passé sous silence. Son jugement a été une première fois cassé à Berlin en 1955 et sa peine commuée en cinq années de détention et cinq années de déchéance de ses droits civiques, parce que son geste attentait à la vie d'une personne avec préméditation (Hitler n'aura pas fait qu'attenter à la sienne !). En 1956, il fut acquitté au cours d'un deuxième procès, sous prétexte qu'il n'y avait eu que préparation et non tentative d'assassinat. Sans l'écrivain allemand Rolf Hochhuth (auteur du *Vicaire*), le cas de Maurice Bavaud n'aurait peut-être jamais été reconsidéré :

au cours d'une allocution à Bâle, il pris la défense de ce «Tell de 1938», dont la Suisse devait être fière. En 1980, les réalisateurs du film *Tuer Hitler. Il fait froid à Brandeburg* : Nicolas Meienberg, Hans Stürm et Willi Hermann ont pris le relais. L'historien zurichois Klaus Umer a révélé les manquements des autorités suisses et donné une nouvelle lecture de la mort tragique de Maurice Bavaud. Voyant en lui une «tête brûlée» et une «tête fragile», il a démonté les thèses du complot et d'une «folie à deux» avec un complice de Saint-Ilan.

Il semble qu'avec les discussions du Conseil fédéral et les réactions de la presse, on assiste à un nouveau tournant. Dans un temps où la Suisse relit les pages sombres de son passé, des actes de courage et de résistance comme celui de Maurice Bavaud, dirigé contre l'inventeur du nazisme et d'Auschwitz ne peuvent pas rester dans l'ombre. Le temps s'y prête : le 14 mai dernier, jour anniversaire de sa mort, une plaque commémorative a été posée sur sa maison natale de Neuenburg. Un premier geste pour ce héros sans sépulture. Un symposium et une commémoration sont prévus le 9 novembre prochain, date anniversaire de son attentat manqué. Soixante ans après les faits, nul doute que les avis resteront partagés. 



Berlin-Plötzensee :
mémorial pour les
victimes du nazisme
1933-1945